

**Décision portant désignation des Présidents des jurys d'admission  
aux concours d'Internats Vétérinaires pour la rentrée de septembre 2025**

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe,

Faisant suite à la réunion avec les responsables d'internats en date du 15/10/2024, et après ses réunions du 04/09/2024 puis du 13/11/2024, le collège des directeurs des ENVF décide de désigner en tant que Présidents des concours d'internats vétérinaires :

- ✓ Concours pour les Animaux de compagnie : Laurence DEFLESSELLE, Directrice générale d'Oniris.  
Suppléant : Jean-Marie BACH, DG adjoint ;
- ✓ Concours pour les Nouveaux Animaux de compagnie : Christophe DEGUEURCE, directeur de l'ENVA,  
Suppléant : Renaud TISSIER, directeur adjoint
- ✓ Concours pour les animaux de production : Pierre SANS, directeur de l'ENVT ; suppléante : Caroline LACROUX, directrice adjointe
- ✓ Concours pour les Equidés : Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup, suppléante Mireille BOSSY, DG de VetAgro Sup.

pour les campagnes de recrutement organisées au cours de l'année universitaire 2024-2025 pour la rentrée de septembre 2025.

Fait à Paris le 14 novembre 2024

<p>Pour L'ENVA, Christophe DEGUEURCE</p> 	<p>Pour Oniris VetAgro Bio, Laurence DEFLESSELLE</p> 
<p>Pour l'ENVT Pierre SANS</p> 	<p>Pour VetAgro Sup, Mireille BOSSY</p> 